

DÉPARTEMENT
DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE DUNKERQUE

COMMUNE DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION
06 MARS 2023

Nombre de Membres

En Exercice	13
Présents	8
Votants	13

OBJET : 2023_010 DELIB

13. PERSONNEL DU CCAS ET
DU CENTRE SOCIAL. MISE A
JOUR DU TABLEAU DES
AFFECTIFS.

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S. FRANCINE BARTIER

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le

ID : 059-265904003-20230314-2703202313_AB-DE



L'an deux mil vingt-trois, le mardi quatorze mars à quatorze heures,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale Francine Bartier, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire, Président du C.C.A.S.

Étaient présents : M. Joël DUYCK, Maire, Président du C.C.A.S., Mmes Martine BEURAERT-CEUGNART, Marie Françoise BILLIAU, Madame Delphine BOULENGER, Christiane CAPPELLE, Nicole CAMBRON, MM. Marc BEZILLE et Joël BACLET

Formant la majorité des membres en exercice.

Excusés : M. Sébastien ROUSSELLE donnant procuration à M. Joël BACLET, M. Régis DEVEY donnant procuration à Mme Christiane CAPPELLE, Mme Eliane ROBBE donnant procuration à M. Marc BEZILLE, Mme Martine LORPHELIN donnant procuration à Mme Marie Françoise BILLIAU et Mme Marie Josée RUHLAND donnant procuration à Mme Nicole CAMBRON.

Secrétaire de séance : Mme Marion TUEUX

Monsieur le Président rappelle à l'Assemblée que le tableau des effectifs du personnel communal a été fixé pour 2023 par délibération du 9 décembre 2022 pour le CCAS.

Afin de répondre aux besoins des services, à l'évolution de carrière des agents et aux départs du personnel, il convient de mettre à jour ledit tableau des effectifs à effet du 1^{er} avril 2023.

➤ Fermeture de poste à compter du 1^{er} avril 2023

- Suite aux propositions d'avancements de grade au 01/01/2023, au regard de l'avis favorable du Centre de Gestion : 1 poste d'Adjoint administratif à temps complet.

Le Comité Social Territorial a été consulté le 28 février 2023.

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, fixe le tableau des effectifs des emplois permanents, tel que :

Filière	Cadres d'emploi	Grades	Durée Hebdomadaire	Postes ouverts au 01/04/2023	Modification par rapport au dernier tableau des effectifs voté au 01/01/2023
ADMINISTRATIVE	Attaché	Attaché	35h	2	
	Rédacteur	Rédacteur principal de 2ème classe	35h	1	
	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 2ème classe	35h	4	
		Adjoint administratif principal de 2ème classe	32h	1	
		Adjoint administratif	35h	3	-1 poste
TOTAUX ADMINISTRATIFS				11	-1 poste

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 14 MARS 2023
OBJET : 13. PERSONNEL DU CCAS ET DU CENTRE SOCIAL. MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS.

ANIMATION	Animateur	Animateur	35h	1
	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal de 2ème classe	35h	2
		Adjoint d'animation principal de 2ème classe	30h	1
		Adjoint d'animation	35h	5
		Adjoint d'animation	28h	1
		Adjoint d'animation	2h	1
		TOTAUX ANIMATION		
MEDICO-SOCIALE	Assistant socio-éducatif	Assistant socio-éducatif	35h	1
	Agent social	Agent social principal de 2ème classe	35h	4
		Agent social principal de 2ème classe	17h30	3
		Agent social	35h	3
		Agent social	28h	1
		Agent social	17h30	6
TOTAUX MEDICO-SOCIALE			18	
TECHNIQUE	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 2ème classe	35h	2
		Adjoint technique principal de 2ème classe	8h	1
TOTAUX TECHNIQUE			3	
TOTAL GENERAL			43	-1 poste

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits,
 Ont signé les Membres présents,
 Pour extrait conforme,
 Le Maire,
 Président du C.C.A.S.,
 Joël DUYCK

La Secrétaire de séance
 Marion TUEUX



Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de l'établissement
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.